Archives notariales

VENTES

1634

Aubière

Ventes de 1634

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des *ventes* ou *acquisitions* qui ont été passées entre Aubiérois ou autres par devant maître Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, durant l'année 1634.
Les textes ne sont pas toujours présentés dans leur transcription intégrale, mais l'essentiel des faits, des données et des personnes présentes et/ou concernées par ces actes est soumis à votre connaissance.

1634-01-04_Acquisition par Michel Dégironde de Françoise Meyrat

Acquisition du 4 janvier 1634. Françoise Meyrat, veuve de feu François Dumolin, de ce lieu d'Aubière, a vendu à Michel Dégironde barbeyrou, dudit lieu, un chazal avec ses aises et appartenances quelconques, situé dans le lieu d'Aubière, et au quartier de la Place, joignant la rue commune de bize, la maison et cuvage de François Pérol laisné de midi, autres deux voyes communes à bout d'autres deux parties, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de trente livres tournois… Témoins : Matthieu Chambon, meunier audit lieu, qui ni lesdites parties n'ont su signer, et Me Anthoine Arveuf boucher dudit lieu soussigné (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).



Quartier de la Place (ici, d'après le cadastre napoléonien)

1634-01-19_Acquisition par François Gioux de François Morel

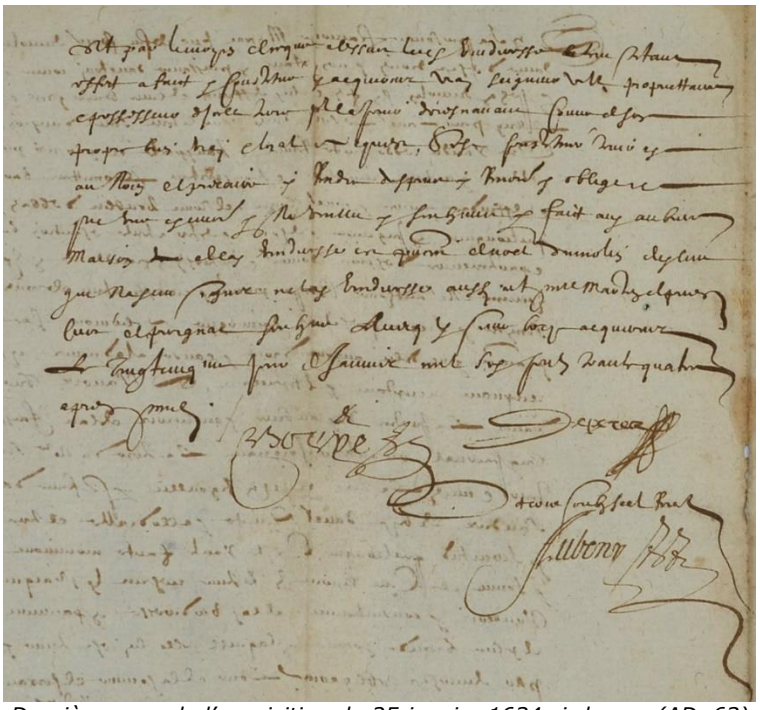
Acquisition du 19 janvier 1634. François Morel d'Aubière a vendu à François Gioux jeune, vacher à Montferrand, une terre située dans la justice dudit Aubière et au terroir de las Faissas, contenant une éminée, joignant la terre dudit acquéreur de nuit, un sentier commun de bize, la terre de Guillaume et François Gioux par leurs femmes de midi, et la terre de Jehan Rigoullet par sa femme d'autre partie, quitte et allodiale[1] de tous cens et ... quelconques. Cette vente faite moyennant la somme de quarante livres tournois diminuant du consentement du vendeur une plus grande somme en laquelle le vendeur et autres lui

[1] - *Allodial : qui est tenu en franc-alleu (exempt de toute redevance).*

sont solidairement obligés par une obligation reçue par le notaire soussigné en date de 7ème avril 1631...
Fait et passé audit lieu d'Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Mathieu Chambon et Jehan Chastanier dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les parties aussi, le 19ème jour de janvier 1634 après midi, et en présence de Claude Degironde soussigné (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).

1634-01-25_Acquisition par Anthoine Borye de Françoise Meyrat

Acquisition du 25 janvier 1634. Françoise Meyrat, veuve de feu François Dumolin, dans ses droits et non étant en puissance d'autrui, et Jehan Dumolin son fils, ont vendu à honorable homme Me Anthoine Borye, procureur et certificateur de ... en la sénéchaussée et siège présidial d'Auvergne à Clermont, une terre située dans la justice dudit Aubière et au terroir de las Faissas, contenant un journal, joignant la terre du notaire soussigné de jour et midi, la terre de Jehan Rigoullet par sa femme d'autre, et le sentier de bize d'autre, quitte et allodiale de tous cens et servitudes quelconques. Cette vente faite moyennant la somme de cent livres tournois, retenue envers ledit acquéreur du consentement de ladite venderesse en paiement et acquit de plus grande somme en laquelle elle lui est tenue et obligée par diverses obligations, l'une de la somme de soixante et onze livres treize sols du 7 janvier 1632 reçue par le notaire soussigné, l'autre de vingt et une livres cinq sols tournois du 16 juillet 1630, reçue par Laporte, notaire royal, et l'autre de deux septérées de blé seigle du 15 mai 1632, reçue par Dupré notaire royal...
Fait audit Aubière, maison de ladite venderesse, en présence de Noël Dumolin dudit lieu, qui n'a su signer ni la venderesse aussi, et Mre Martin Deperes, curé de Pérignat, soussigné avec le sieur Borye acquéreur, le 25ème jour de janvier 1634 après midi (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).



Dernière page de l'acquisition du 25 janvier 1634 ci-dessus (AD. 63)

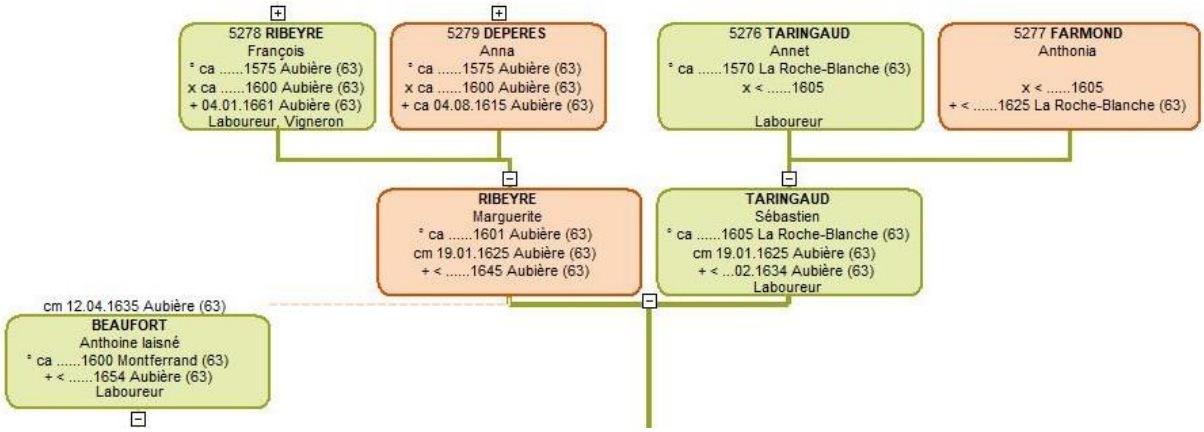
1634-01-25_Acquisition par Martin Deperes de Françoise Meyrat

Acquisition du 25 janvier 1634. Françoise Meyrat, veuve de feu François Dumolin, dans ses droits et non étant en puissance d'autrui, a vendu à Mre Martin Deperes, curé de Pérignat près Sarlième, résidant en ce lieu d'Aubière, une terre située dans la justice de

Clermont et au terroir de la Gauteyre, contenant dix quartellées, joignant deux vignes de jour et nuit et la terre de Me Hugues Dumolin d'autre, acquise depuis peu par devers Mr le Sénéchal d'Auvergne à Clermont comme des biens dudit feu Dumolin son mari. Cette vente faite moyennant la somme de trente livres tournois...
Fait audit Aubière, maison de ladite venderesse, en présence de Noël Dumolin dudit lieu, qui n'a su signer ni la venderesse aussi, et honorable homme Me Anthoine Borye, procureur en cours de Clermont, soussigné avec ledit acquéreur, le 25ème jour de janvier 1634 après midi (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).

1634-02-26_Acquisition par Guillaume et François Gioux de Marguerite Ribeyre

Acquisition du 26 février 1634. Marguerite Ribeyre, veuve de feu Sébastien Terringaud, de ce lieu d'Aubière, dame dans ses droits et n'étant en puissance d'autrui, a vendu à Guillaume et François Gioux, frères communs en biens, d'Aubière, une terre située dans la justice dudit Aubière et au terroir de las Faissas sive du Ventadour, contenant une éminée, joignant la terre de Jehan Thévenon de nuit, la terre des hoirs de Blaize Maillot d'autre deux parties, le chemin allant dudit Aubière à Montferrand entre deux d'autre partie, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de quatorze livres tournois...
Fait audit Aubière, maison du notaire soussigné, en présence de François Ribeyre et François Jallat dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les parties aussi, le 26ème jour de février 1634 après midi (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).



Marguerite Ribeyre épousera Anthoine Beaufort 14 mois plus tard.

1634-02-26_Acquisition par Jehan Pironnet de George Roussel

Acquisition du 26 février 1634. George Roussel, laboureur de ce lieu d'Aubière, a vendu à sieur Jehan Pironnet, marchand boucher dudit lieu, une maison avec un cellier au-dessous avec ses aises et appartenances quelconques, située dans ledit lieu d'Aubière et au quartier de la Font, joignant la maison dudit acquéreur de jour et midi, la voie commune de nuit, un passage de bize d'autre partie, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente moyennant la somme de quarante-cinq livres tournois, que ledit acquéreur a promis de payer à Marguerite Ramais, fille à Blaize, et veuve de feu Martin Roussel, son fils, à laquelle ledit vendeur lui doit pour la restitution de sa dot, comme autres choses à elle dues par son contrat de mariage… Témoins : Bonnet Chastanier, Me Pierre Tourgon et Guillaume Mallet dudit Aubière, qui n'ont su signer, ni ledit vendeur aussi, et ledit acquéreur a signé (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).
Acte suivi d'une **quittance** de ladite Marguerite Ramais, veuve dudit feu Martin Roussel, qui confesse avoir reçu ladite somme de 45 livres tournois, en date **du 6 avril 1634**, en

présence de Michel Dégironde et Martin Bourcheix, qui n'ont su signer, et ledit Jehan Pironnet a signé.

1634-02-26_Acquisition par Pierre Dégironde de George Roussel

Acquisition du 26 février 1634. George Roussel, laboureur d'Aubière, a vendu à Me Pierre Dégironde, procureur fiscal à Aubière, une vigne située dans la justice d'Aubière et au terroir de las Faissas, contenant une œuvre et demie, ensemble la cerisaie qui y joint, joignant une ... de vigne dudit acquéreur de nuit et bize et la vigne de Mr le président Delaire d'autre, et la vigne des hoirs de feu Blaize Mailhot d'autre, et un sentier commun d'autre, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de quarante livres tournois ; ledit acquéreur a payé comptant la somme de dix livres tournois et le surplus montant à trente livres tournois ledit acquéreur promet de payer à Marguerite Ramain, veuve de feu Martin Roussel, son petit-fils, en raison de son contrat de mariage...
Fait audit Aubière, maison du notaire soussigné, en présence de Guillaume Mallet et Bonnet Chastanier dudit Aubière, qui n'ont su signer, ni le vendeur aussi, et Blaize Bourdier a signé avec ledit acquéreur, le 26ème jour de février 1634 après midi (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).



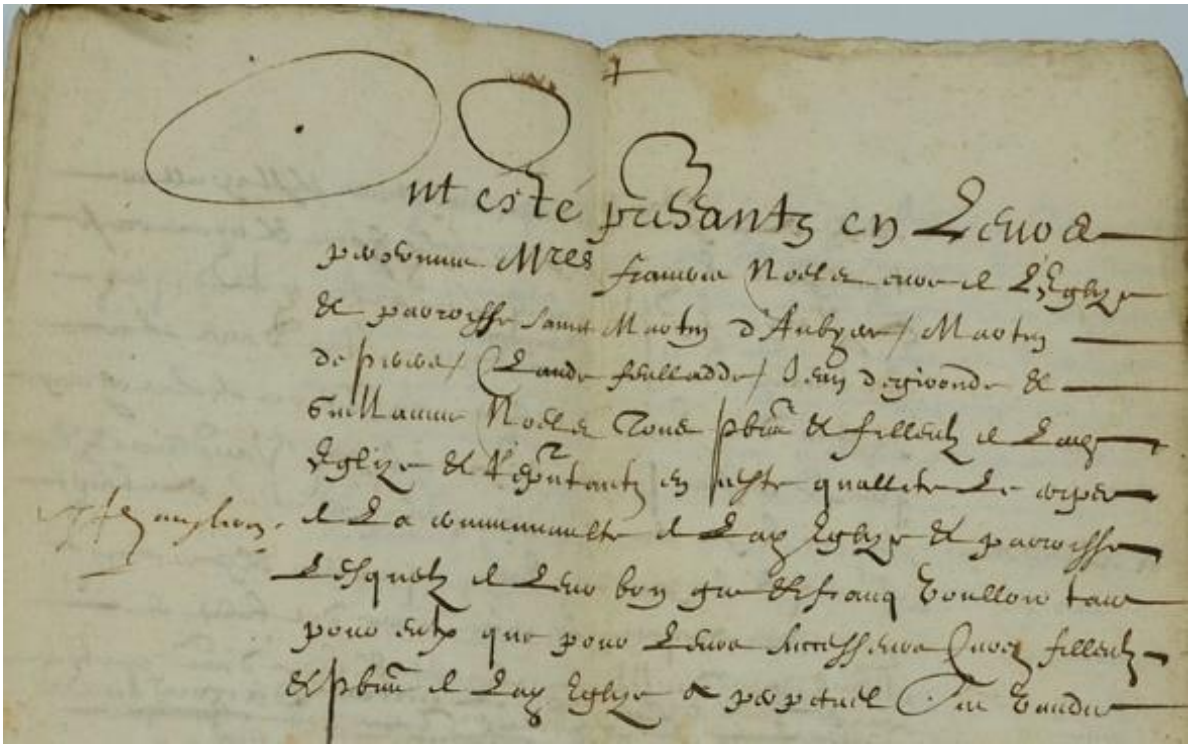
1634-03-05_Acquisition par Jehan Veron de Jehanne Noellet

Acquisition du 5 mars 1634. Jehanne Noellet, veuve de Jehan Degironde, et Jehan Degironde, son fils et dudit défunt, de présent vacher à Beaulieu justice de Montferrand, en la métairie du sieur Commandeur de Saint-Jehan de Ségur, ont vendu à honorable homme Jehan Veron, greffier en la ... d'Auvergne à Clermont, y résidant, une terre avec un ... [déchirure du papier] y planté situé dans la justice dudit Aubière et au terroir de las Champs, contenant cinq quartellées, joignant au grand Chemin tendant dudit Aubière audit Montferrand de bize, le pré de dame Jehanne Taillandier de midi, la terre de Blaize

Chossidon de nuit et le pré dudit acquéreur de jour d'autre partie ; aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de six vingt livres tournois, payés comptant en douzains, quarts d'écu, pistoles d'Espagne et autres monnaies bien comptées et nombrées par lesdits vendeurs...
Fait et passé audit Aubière en la maison du notaire soussigné en présence de Me Pierre Dégironde, procureur fiscal audit lieu, soussigné avec ledit sieur ... [déchirure, (*acquéreur* ?) on lit à la signature *Veron*], et Mathieu Chambon dudit Aubière, qui ni les vendeurs n'ont su signer, le 5ème jour de mars 1634 après midi (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).

1634-03-05_Acquisition par Jehan Veron des prêtres d'Aubière

Acquisition du 5 mars 1634. Ont été présents en leurs personnes Messires François Noellet, curé de l'église et paroisse Saint-Martin d'Aubyère, Martin Deperes, Claude Feulhade, Jean Degironde et Guillaume Noellet, tous prêtres et filleuls de ladite église et représentant en cette qualité le ... de la communauté de ladite église et paroisse, lesquels pour eux et leurs successeurs curés et filleuls et prêtres de ladite église ont vendu par ces présentes à honorable homme Me Jehan Veron, greffier de la Chambre de Mrs les Présidents lieutenants conseillers en l'Election générale d'Auvergne à Clermont, un pré avec ses arbres de onze œuvres, situé dans la justice dudit lieu d'Aubyère au terroir de las Champs, qui se confine jouxte le pré de sr Claude ... de jour, le pré des hoirs de feu Anthoine Aubeny de midi et le pré dudit Veron acquéreur, par lui acquis naguère par ... ... des biens de Me Hugues Dumolin de nuit et bize, d'autre partie ; aux cens et charges anciens et accoutumés néanmoins quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de quatre-vingt livres tournois, laquelle ledit acquéreur a promis et s'oblige à payer auxdits vendeurs et leur communauté sous trois ans à partir d'huy, à raison d'une rente d'un sol pour livre se montant à la somme de quatre livres...
(...)



Fait audit Aubière, maison de ladite cure, en présence de Me Pierre Degironde, procureur fiscal audit lieu soussigné avec les parties, et Michel Degironde daoust, qui n'a su signer, le 5ème jour de mars 1634 après midi [*ont signé : Feulhade, Noellet curé d'Aubière,*

Degironde, Noillet, Deperes, Veron, Pierre Degironde et Aubeny, notaire royal] (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).

1634-03-20_Acquisition par Anthoine Beaufort d'Anthoine Aubeny

Acquisition du 20 mars 1634. Anthoine Aubeny, fils à feu Anthoine, laboureur de ce lieu d'Aubière, a vendu à Anthoine Beaufort, dudit lieu, une cerisaie, située dans la justice d'Aubière et au terroir de Devant Mallemouche, d'une œuvre et demie, joignant la vigne de Mr l'assesseur Crespat de midi, la vigne de François Perol jeune de nuit, et la vigne dudit acquéreur de jour d'autre partie, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de vingt livres tournois ; laquelle ledit acquéreur promet de payer dans quatre ans prochains avec une rente de ladite somme à raison d'un sol pour livre, payable chaque année...
Fait audit Aubière, maison du notaire soussigné, en présence de Blaize Chossidon et André Aureilhe dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les parties aussi, le 20ème jour de mars 1634 avant midi ; et en présence de Pierre Bourcher soussigné [*PBourchier*] (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).

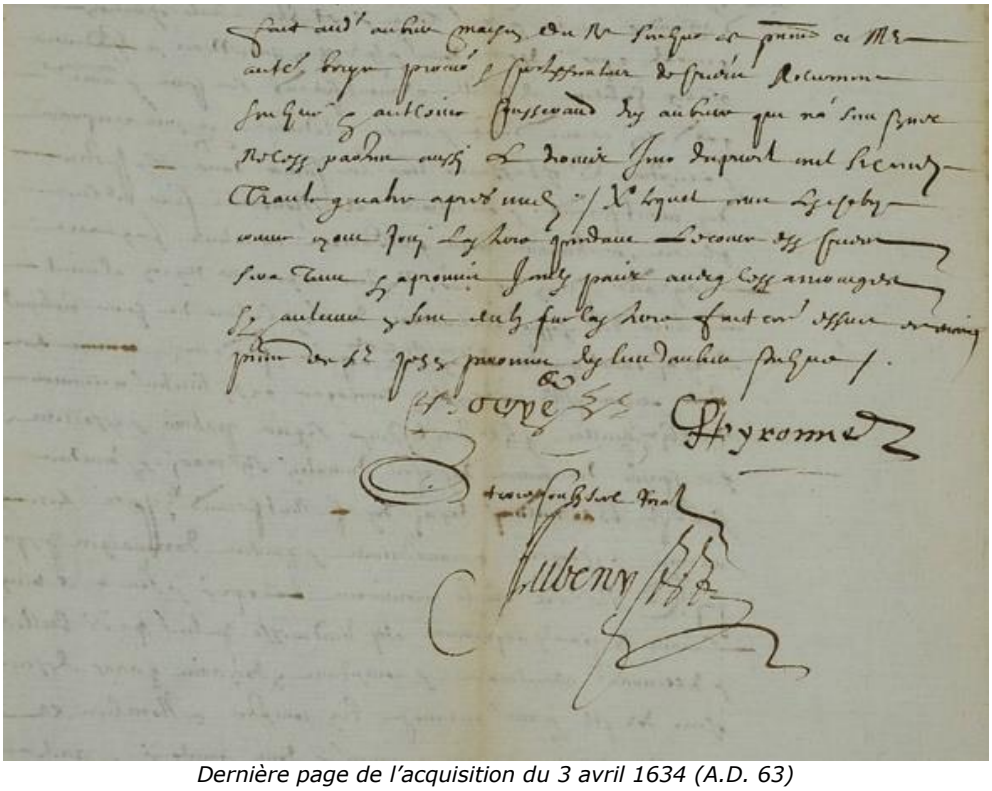


1634-04-02_Acquisition par Mre François Noellet de Jehan Mignot

Acquisition du 2 avril 1634. Jehan Mignot, fils à feu François, laboureur du lieu de Beaumont, a vendu à vénérable personne Mre François Noellet, curé de ce lieu d'Aubière, une terre avec trois petits noyers y plantés, située dans la justice dudit Aubière et au terroir de Proulhat, de trois éminées, joignant la voie commune de jour et midi, la terre dudit sieur acquéreur d'autre, et la terre de Louis Aureilhe par sa femme d'autre partie, aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de quatre-vingt livres tournois, payée comptant en douzains, quarts de sou, écus d'or et autres monnaies bien comptées et nombrées par ledit vendeur...
Fait audit Aubière dans la cure dudit lieu, en présence d'Anthoine Laveyrie dudit lieu de Beaumont soussigné [*ALaverye*] avec ledit sieur acquéreur, et Martin Bourcher dudit Aubière, qui n'a su signer ni ledit vendeur aussi, le second jour d'avril 1634 après midi (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).

1634-04-03_Acquisition par Pierre Chabry de Françoise Meyrat

Acquisition du 3 avril 1634. « Françoise Meyrat, veuve de feu François Dumolin, habitante de ce lieu d'Aubière, dame dans ses droits et n'étant en puissance d'autrui, a vendu à Pierre Chabry, de la ville de Montferrand, une terre située dans la justice dudit Montferrand et au terroir de Montault sive de las Planas, de trois quartellées, joignant le grand Chemin de jour, la terre de Parrette Neyron de nuit, la terre du chapitre de Clermont d'autre et la terre des hoirs de Bertrand Legay d'autre partie ; ladite terre acquise pardevant Mr le Sénéchal d'Auvergne ou son lieutenant à Clermont du 16ème juillet 1632, signé Poterie et Assolent, comme des biens dudit feu Dumolin son mari par ... ledit feu Bertrand Legay dudit Montferrand, cette terre aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy.
Cette vente faite moyennant la somme de vingt livres tournois...
Fait audit Aubière, maison du notaire soussigné, en présence de Me Anthoine Borye procureur soussigné, et Anthoine Cousserand dudit Aubière, qui n'a su signer, ni les parties aussi, et Jehan Pyronnet dudit lieu d'Aubière a signé, le trois avril 1634 après midi » (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).



Dernière page de l'acquisition du 3 avril 1634 (A.D. 63)

1634-05-20_Acquisition par Michel Dégironde de Jehan Osty

Acquisition du 20 mai 1634. Jehan Osty, laboureur de Montferrand, a vendu à Michel Dégironde barbeyrou, de ce lieu d'Aubière, une chambre à présent en chazal sans couverture avec le cellier qui est au-dessous, située dans le lieu d'Aubière et au quartier de la Fontaine, joignant une chambre qui est entre deux appartements à Guillaume et François Gioux, le mur dudit lieu de midi, la maison des hoirs de feu Jacques Cladière de bize, la maison de Jehan Pironnet d'autre, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de trente livres tournois, laquelle ledit acquéreur a promis de payer et d'apporter audit vendeur lors et quand le fils dudit Jehan Osty aura atteint l'âge nubile et de majorité, et jusque-là la rente à raison d'un sol pour livre qui sera payée par ledit acquéreur audit vendeur, le premier paiement commencera

d'huy date des présentes en un an prochain, en fin de paiement ledit vendeur sera tenu de l'assigner sur un fonds certain purgé de toute hypothèque pour tenir de bien propre audit Jehan Osty son fils. En considération que la susdite maison et cellier sont des biens dotaux de Marguerite Deseymards, sa mère, et ne pouvant remettre ladite maison en son premier état et empêcher l'entier …
Témoins : Me Pierre Tourgon et Blaise Chossidon dudit Aubière, qui n'ont su signer, ni les parties aussi, et Ligier Chastanier qui a signé (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).

1634-08-10_Acquisition par Blaise Chossidon de François Perol

Acquisition du 10 août 1634. François Perol jeune, laboureur d'Aubière, a vendu à Blaise Chossidon dudit lieu, une terre située dans la justice d'Aubière, et au terroir de las Faissas, d'une quartellée, joignant la terre d'André Pecou de jour, la terre dudit acquéreur de midi, la terre de Françoise Andanson, veuve de feu Blaise Mailhot, et le chemin commun d'autre...
Cette vente faite moyennant la somme de vingt-huit livres tournois payée comptant en douzains, quarts de sous et autres monnaies bien comptées et nombrées...
Fait audit Aubière, maison du notaire soussigné, en présence de François Jallat et Pierre Bonnauld dudit Aubière, qui n'ont su signer ni les parties aussi, le 10ème jour d'aoust 1634 avant midi (Me Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 50 - A.D. 63).



Les textes ont été transcrits et annotés par Pierre Bourcheix (2026).
Les photos des actes sont de Pierre Bourcheix et tous les actes sont issus des Archives départementales du Puy-de-Dôme.